

## Bulletin d'adhésion à l'association Entre Dhuis et Marne année 2014

Je, soussigné

Adresse

Téléphone  Portable

Email

**adhère à l'association Entre Dhuis et Marne pour l'année 2014 comme**

Adhérent Actif (cochez si vous avez au moins un contrat)

Adhérent Sympathisant (cochez si vous n'avez pas de contrat)

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur, à la disposition de l'adhérent au siège.

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance des principes des AMAP, tels que définis dans la charte des AMAP (disponible au siège et sur le site web de l'association.)

Le montant minimum de l'adhésion annuelle est de 16€ par famille. Cette adhésion sert à couvrir :

- les frais de fonctionnement de l'association,
- l'adhésion et le soutien de l'association au réseau des AMAP d'Île de France, à hauteur de 10€ par famille.

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter un soutien complémentaire au réseau des AMAP d'Île de France. Le chèque de l'adhésion est à établir à l'ordre de **Entre Dhuis et Marne**.

Nom de la banque  Montant du chèque  €

Numéro du chèque

Pour les adhérents actifs : en plus de la participation à tour de rôle à la distribution, je m'inscris pour la ou les tâches suivante [cocher le ou les choix] :

Communication interne & animation

Groupe ferme

Relations extérieures

Distribution

Economie équitable et solidaire

Trésorerie

Fait à

le

Signature de l'adhérent